

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LES AMIS DE LA GRANDVIEW INC.	Numéro de permis 2017835	Date d'inspection Le 07 juillet 2021	
Nom de l'établissement Les Amis de la Grandview Inc.		Numéro de téléphone (506) 546-2785	
Adresse 850 Grandview Street Bathurst NB E2A 3R7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement pour une visite de surveillance.
- Le ratio est conforme pendant ma visite.
- Lors de ma visite les activités suivantes ont été observées: jeux extérieurs, lavage des mains, dîner et l'heure de la sieste.
- Pendant ma visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive.
- L'aire de jeux intérieurs offre une variété de jouet et jeu le tout est à la disposition des enfants.
- Les médicaments sont barrés à clé hors de la portée des enfants.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 juillet 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Arleen Laforest

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 juillet 2021

\_\_\_\_\_  
Date